



Volet B

**Copie à publier aux annexes du Moniteur belge
après dépôt de l'acte au greffe**

Résumé
at
Moni
bel



18182526



11 DEC. 2018
Greffe

Dénomination

(en entier) : **LE COUDMAIN**

Forme juridique : ASBL

Siège : RUE DU TERIS 45 - 4100 - SERAING

N° d'entreprise : 427.906.491

Objet de l'acte : Démissions/Nominations

1° Assemblée Générale Ordinaire du 22/03/2018

- Démissions et nominations au Conseil d'Administration

Sauf le mandat d'Alain Onkelinx qui n'est pas renouvelé à sa demande, les mandats de tous les autres membres du Conseil d'Administration sont renouvelés pour une durée de 3 ans. Alain Onkelinx n'est pas remplacé.

Le Conseil d'Administration sera dès lors composé de :

- Philippe GROSJEAN, Président
- Enzo MONACO, Trésorier
- Christiane DELVAUX, Secrétaire
- Claudel GUITARD, Administratrice Déléguée
- Marie-Claire LAMBERT
- Marie-Christine MOUTON
- Enrico NORI
- Francis BEKAERT

•Alain MATHOT, Invité permanent

- Renouvellement du mandat du Commissaire Réviseur

Le conseil a analysé les offres et propose à l'AG de reconduire la mission de la SPRL Vieira, Marchandisse & Associés, dont les représentants permanents sont Messieurs Manuel VIEIRA et Olivier DEFLANDRE, pour une durée de trois ans, prenant cours le 1^{er} janvier 2018 pour se terminer le 31 décembre 2020. cette proposition est acceptée par l'Assemblée.

Claudel GUITARD
Administrateur délégué

Bijlagen bij het Belgisch Staatsblad - 20/12/2018 - Annexes du Moniteur belge

Mentionner sur la dernière page du Volet B :

Au recto : Nom et qualité du notaire instrumentant ou de la personne ou des personnes ayant pouvoir de représenter l'association ou la fondation à l'égard des tiers

Au verso : Nom et signature